

C. C. WEPPEs

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de Communes
du Pays de Weppes

du 14 avril 2015

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le 14 avril deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de BOIS-GRENIER, après convocation légale faite le 8 avril, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 19
de votants : 22

Etaient présents : Mmes ACCART, BLONDEL, CANADA, DE VRIEZE, LEGRY, LUNG, MM BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, HOURIEZ, LECLERCQ, MASSON, VAN DRIESSCHE, WAYMEL, WOLFCARIUS.

Absents excusés : Mme SLEMBROUCK.

Absents : Mme ELOIRE.

Pouvoirs : Mme BOCHER à M. WOLFCARIUS, M. LEDOUX à M. BRAME, Mme RICQUE à M. DELEPAUL.

=====

Vote des taux de 2015**TH :**

Bases d'imposition prévisionnelles 2015 : 5 167 000 €

Monsieur le Président propose de voter un taux de 15,32% pour 2015. Selon les nouvelles bases prévisionnelles, le produit attendu serait de 791 584 €.

TFPB :

Bases d'imposition prévisionnelles 2015 : 4 582 000 €

Monsieur le Président propose de voter un taux de 1,73 % pour 2015. Selon les nouvelles bases prévisionnelles, le produit attendu serait de 79 269 €.

TFPNB :

Bases d'imposition prévisionnelles 2015 : 255 100 €

Monsieur le Président propose de voter un taux de 7,11 % pour 2015. Selon les nouvelles bases prévisionnelles, le produit attendu serait de 18 138 €.

CFE :

Bases d'imposition prévisionnelles 2015 : 1 767 000 €

Monsieur le Président propose de voter le taux à 26,53% pour 2015. Selon les nouvelles bases prévisionnelles, le produit attendu serait de 468 785 €.

TEOM :

Bases d'imposition prévisionnelles 2015 : 4 197 487 €

Monsieur le Président propose de conserver le taux de 19 % pour 2015. Selon les nouvelles bases prévisionnelles, le produit attendu serait de 797 523 €.

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire vote à l'unanimité, les taux suivant pour 2015 :

TH : 15,32 %

TFPB : 1,73 %

TFPNB : 7,11%

CFE : 26,53%

TEOM : 19%

Fait aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. DELEPAUL

